

# La gabusienne



Mensuel d'information communale,  
les articles à paraître doivent être déposés en Mairie ou envoyés par mail [mairie.saintbarth@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintbarth@wanadoo.fr)  
Redaction Administration et impression -  
Mairie de St Barthélemy BP



OUVERTURE DU SECRÉTARIAT



04 74 84 63 25

Lundi 8h30 - 12h00  
13h30 - 17h00  
Mercredi 8h30 - 12h00  
13h30 - 17h00  
Vendredi 8h00 - 12h00

**SOMMAIRE**

- \* Le mot du Maire
- \* Informations scolaires
- \* Environnement
- \* Compte rendu du CM du 28 mai
- \* Info Conseil Général
- \* Communiqué SPA
- \* Compte rendu de manifestations
- \* A vos agendas
- \* Etat civil

JUIN 2013 n°194

## BONNES VACANCES A TOUTES ET A TOUS



### Le mot du Maire

Bien que l'échéance de fin de mandat se rapproche, l'aménagement de la commune ne connaît pas de pause, le dynamisme et la motivation des élus restent intacts.

2012 aura vu la sécurisation de la route de Beaurepaire grâce au passage surélevé ; En 2013/2014 c'est une autre partie du village qui va être aménagée, avec notamment, l'élargissement des trottoirs.

Bien sûr, tous ces travaux vont perturber l'activité du village, mais ils sont nécessaires pour améliorer notre cadre de vie.

Gérard BECT

### DECHETERIE DE BEAUREPAIRE

Lundi	} 8h30 - 11h45
Mardi	
Mercredi	} 13h30 - 17h45
Judi	
Vendredi	} 13h30 - 17h45
Samedi	



Route de Manthes  
Tél 04 74 84 61 81  
pensez à votre badge

### ORDURES MENAGERES

Passage le VENDREDI MATIN

**pour tous problèmes ou questions sur les ramassages contactez la CCTB 04 74 84 67 29**

### POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- centre commercial le Suzon
- place du cimetière
- atelier municipal

HALL Mairie bac cartouches lasers jet d'encre usagées

### JOURS DE MARCHÉ

Beaurepaire : le mercredi matin  
Jarcieu : le samedi matin  
Pact : le vendredi matin  
Revel-Tourdan : le dimanche matin

### BRICOLAGE/ JARDINAGE

Horaires à respecter

- \* les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- \* le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- \* le dimanche et jours fériés de 10h à 12h



RÉGIE DES EAUX  
BEAUREPAIRE /  
ST BARTHELEMY

Pour tous renseignements concernant l'eau et l'assainissement il faut joindre le 0805 708 504.  
Accueil public du lundi au vendredi de 10h à 12h ou sur rendez-vous au 273 chemin de l'Oron.  
Pour les urgences (fuite d'eau potable et/ou réseau bouché) 06 13 77 37 89.

### INFORMATIONS SCOLAIRES

➤ la réforme des rythmes scolaires est reportée à la rentrée 2014; information verbale de l'IEB Bièvre Valloire en date du 7 juin.

➤ Mme MOLLARD Stéphanie, ATSEM au sein de notre école, a obtenu sa mutation sur le Péage de Roussillon. Nous lui souhaitons bonne continuation pour la suite de sa carrière.

Brigitte GUEDENET, Adjointe en charge des affaires scolaires

### INSCRIPTIONS CANTINE SCOLAIRE rentrée 2013/2014

Les parents bénéficiaires du service de la cantine scolaire sont priés d'inscrire leurs enfants avant **le vendredi 23 août en Mairie UNIQUEMENT.**

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Pendant la durée des travaux concernant la traversée du village l'arrêt des cars scolaires situé place de l'Eglise est transféré chemin des Ecoles (après le rond-point, en face du parking de la Salle Polyvalente).

### ELAGAGE des VOIES COMMUNALES

Pendant l'interruption de la circulation au centre du village des déviations seront mises en place, en particulier pour les cinq cars scolaires qui nous desservent.

Ils emprunteront le chemin des Ecoles, les allées des Acacias et des Cyprès dans le sens ouest/est et le chemin de la Goutériat dans le sens est/ouest.

Le Conseil Général exige à juste titre que ces voies soient au bon gabarit, selon les normes en vigueur.

Lorsque cette Gabusienne paraîtra les élagages sur ces voies auront été effectués.

A cette occasion, dans un deuxième temps, nous procéderons à la même opération sur l'ensemble des voies communales pour permettre à tous les usagers de passer sans encombre et au camion de collecte des ordures ménagères de pouvoir continuer à faire ses tournées sans endommager ses équipements.



## DÉLIBÉRATION GÉNÉRALE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉALISATION DU RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIC (RIP) TRÈS HAUT DÉBIT DE L'ISÈRE

Par délibération du 13 décembre 2012, le Conseil Général de l'Isère s'est engagé dans la mise en œuvre d'un réseau d'initiative publique (RIP), destiné à la couverture numérique à très haut débit de l'ensemble du département.

Le montage juridique retenu va conduire le département à assurer la maîtrise d'ouvrage pour la construction du réseau structurant de fibre optique (collecte et distribution principale).

La construction du réseau de desserte locale sera quant à elle concédée à un opérateur dans le cadre d'une DSP.

Afin d'accélérer le déploiement du réseau et de ne pas multiplier les travaux sur voirie et réseaux, il convient de saisir les opportunités de travaux de voirie ou de réseaux communaux et intercommunaux pour la pose, par anticipation, de fourreaux destinés à accueillir la fibre optique publique.

Le Conseil Général a inscrit dans son dispositif d'éco-conditionnalité des aides départementales (arrêté par délibération du 13 décembre 2012) un critère demandant à tous les maîtres d'ouvrages publics de s'engager, par voie de délibération, pour toute demande de subvention à partir du 1<sup>er</sup> avril 2013, à accompagner la réalisation du RIP.

Particulièrement pour les opérations de travaux sur les infrastructures de voirie et de réseaux, le maître d'ouvrage s'engage à :

Déclarer les travaux sur le site [www.optic.rhonealpes.fr](http://www.optic.rhonealpes.fr) (conformément à l'obligation réglementaire de l'article L49 du Code des postes et Communications Electroniques),

Signer avec le Conseil Général de l'Isère une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'enfouissement des fourreaux destinés à la

fibre optique, dans le cas où les travaux ont un intérêt au déploiement du RIP. Le surcoût lié à l'enfouissement de ces fourreaux sera à la charge du Conseil Général de l'Isère.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**CONSIDERANT** le critère d'éco-conditionnalité régissant l'octroi des aides départementales, demandant à tous les maîtres d'ouvrages publics de s'engager par délibération à accompagner la réalisation du RIP pour toute demande de subvention à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.

**APPROUVE** le présent rapport

**DIT** que cette délibération à vocation générale sera jointe à chaque dossier sollicitant une aide financière du Conseil Général

**AUTORISE M le Maire** à signer avec le Conseil Général de l'Isère la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée précitée.

### TARIFS CANTINE SCOLAIRE 2013/2014

M BECT, Maire, fait part au Conseil de la négociation tarifaire avec le traiteur « Saveurs à l'ancienne », actuel fournisseur des repas du restaurant scolaire.

Il indique que les tarifs des repas seront maintenus par le fournisseur pour l'année scolaire 2013/2014.

En conséquence, M BECT propose de maintenir les tarifs actuels de facturation aux familles soit 4 €/repas, majoré de 10 % pour les enfants domiciliés hors de la commune.

**Le Conseil après en avoir délibéré,**

**RETIENT** la proposition de M le Maire.

## ASSISITANT FAMILIAL

un vrai métier qui exige de grandes qualités et un environnement familial solide



**Famille d'accueil**  
une nouvelle chance pour l'enfant en difficulté

Comment devenir assistant(e) familial(e) ?

En obtenant auprès du Conseil général de l'Isère un agrément qui permet l'exercice de ce métier. En déposant une demande de recrutement auprès du Conseil général.

**Vous êtes intéressé(e) ? ...Participez à la réunion d'information**

Une réunion d'information sur le métier d'assistant familial est organisée tous les deux mois. Pour plus d'information, rendez-vous dans la Maison du Conseil général Rue de la Guillotière 38270 BEAUREPAIRE ☎ 04 37 02 24 80

## INFOS CONSEIL GENERAL

Ce métier est défini par le Code de l'action sociale et des familles : "l'assistant familial est la personne qui, moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon permanente des mineurs et des jeunes majeurs de moins de 21 ans à son domicile".

La mission d'un assistant familial est donc d'accueillir un (ou plusieurs) enfant(s) dont la situation (difficultés éducatives, affectives, problèmes de santé...) ne lui permet plus de vivre avec sa famille. Cet accueil est mis en place afin d'offrir à l'enfant un environnement équilibré garantissant la sécurité, l'affection et des conditions matérielles favorables à son épanouissement.

Il s'inscrit dans un projet d'aide sociale à l'enfance

De grandes qualités personnelles et professionnelles sont donc requises pour donner des repères, poser un cadre éducatif, être présent 24h sur 24.

Les capacités affectives et éducatives sont importantes. Elles sont attendues de l'assistant familial mais aussi de sa famille qui doit être assez solide pour accueillir un enfant en difficulté.

# Communiqué de presse des SPA de France contre les abandons



**C'est l'heure de la balade, mais pour Roméo... ce sera la dernière... avec son maître.**

Pourquoi ?

car ce brave chien va être abandonné. En cette veille de vacances, son sort sera partagé par des milliers de chiens et de chats.

A travers ce message, la volonté des SPA de France est claire : mettre un terme aux abandons, mais pas seulement.

Nous voulons, grâce à cette nouvelle campagne, que le maître de Roméo et tous les autres, qui prennent la décision d'abandonner leur animal, se rendent compte de la gravité de leur geste. **Abandonner un être vivant n'est pas un acte anodin et sans conséquences.**

Nous, association de protection animale, avons comme priorité la prise en charge, l'accueil et le bien-être des animaux en détresse. Mais notre rôle n'est pas de rassurer les personnes qui abandonnent. Témoins de la détresse des animaux mal-aimés, si nous voulons que cette situation cesse, nous devons leur montrer la réalité.

Car abandonner un animal, cela veut dire quoi concrètement ? Pensez-vous que Roméo, qui se retrouve sans foyer, va immédiatement trouver une famille d'adoption ?

**Non, un animal abandonné est un animal à l'avenir incertain.**

Abandonné dans un des refuges des SPA de France, il va arriver dans la période la plus sombre, où le nombre d'abandons explose, et où, malheureusement les adoptions se font très rares.

Placé dans un box, probablement avec 1 ou 2 autres pensionnaires, Roméo va attendre... sans vraiment comprendre pourquoi il se retrouve derrière des grilles. Un animalier viendra le voir plusieurs fois par jour. Il sera bien nourri. En apparence, tout sera comme avant. Mais pour Roméo, tout sera différent. ... La souffrance et la détresse seront bien réelles. **Car Roméo a tout perdu : foyer, affection, habitudes et liberté. Aucun animal ne mérite d'être abandonné.**

Chaque jour, les membres des 250 associations SPA de France se mobilisent pour apporter les soins et toute l'affection nécessaire à ces animaux délaissés. Tout est mis en œuvre pour leur faire oublier le traumatisme de la séparation, compenser l'absence de leur maître et leur donner une seconde chance.

Pour faire face à cet afflux, les refuges des SPA de France ont besoin de votre aide.

Sans votre soutien, ces animaux n'auront aucun avenir !

Donnez-nous la possibilité de nous occuper de Roméo et des autres pensionnaires du refuge afin de leur trouver un foyer d'adoption.

**Pour connaître et aider la SPA de votre région : [www.lesspadefrance.org](http://www.lesspadefrance.org)**



**Vous avez trouvé un animal, que faire ?**

Si l'animal est tatoué, relevez minutieusement le tatouage, situé le plus souvent à l'intérieur d'une oreille, parfois à l'intérieur de la cuisse pour les chiens. Prévenir la Mairie, la clinique vétérinaire de ST BARTHELEMY, prenez ensuite contact avec les deux organismes centralisant les tatouages et la SPA de LYON (25 quai Jean Moulin) tél 04 78 38 71 85.

Si votre animal est pucé les vétérinaires et les SPA sont équipés du matériel nécessaire.

## RAPPEL

**L'identification des chiens et des chats est obligatoire en France depuis le 22 juin 1989 par tatouage ou puce électronique.**



*c'est les vacances  
mais faites un geste...*



## COLLECTE DE SANG

Beaurepaire salle polyvalente  
lundi 29 juillet et lundi 5 août 2013 de 16h à 20h

## COMPTE RENDU DE MANIFESTATION



### Bilan de la randonnée pédestre organisée par le Sou des Ecoles

Le froid et le vent n'ont pas empêché la randonnée pédestre organisée par le Sou des Ecoles de bien se dérouler.

63 participants ont pu parcourir un des 3 circuits balisés (4, 9 et 17 km).

Une centaine de personnes ont pu également savourer la paëlla en vente.

Le Sou des Ecoles remercie chaleureusement Formafoot pour l'utilisation de leurs locaux et de leur matériel.

Résultat positif pour cette dernière manifestation avant la fête de l'école.

## A VOS AGENDAS

### Fête de l'école

**samedi 22 juin salle Polyvalente de 10h30 à 12h00 :**  
organisée par les élèves et les enseignantes de l'école et le Sou des Ecoles

spectacle des élèves de l'école,  
remise des cadeaux aux élèves de CM2 à partir de 12h00,  
restauration possible sur place (barbecue, hot-dog, frites, gâteaux)  
et ouverture des jeux de la kermesse (pêche à la ligne, promenade en poneys, château gonflable, maquillage, pêche à la truite...).

Les élèves de la Maison Familiale et Rurale participeront à l'organisation des stands, afin de partager une belle journée avec les élèves de l'école primaire !

**L'ÉTÉ EN MUSIQUE**  
Palais idéal du Facteur Cheval

tarif(s) à partir de 25 euros

HUGH COLTMAN  
ELLIOTT MURPHY  
JEAN-LUC & CLARA PONTY  
ALELA DIANE  
JACQUES HIGELIN  
BENJAMIN BIOLAY

Piscine de Beaurepaire **AQUAGYM** Juin, juillet août 50€/10  
cours lundi, mercredi et vendredi : 19h à 20h15 dimanche : 10h15 à 11h

**JAZZ AU PALAIS**  
du 27 au 29 juin : Hugh COLTMAN  
Elliott MURPHY BAND, Jean-Luc PONTY et Clara PONTY QUARTET

**LES MUSICALES AU PALAIS**  
les 13, 20 et 26 juillet :  
Alela DIANE, Jacques HIGELIN,  
Benjamin BIOLAY  
Vente à l'office du tourisme

Samedi 6 juillet  
**JARCIEU**  
espace  
Camille Bonneville

**SOIREE AFRICAINE**  
Animations à partir de 18h  
Repas africain  
de 20h à 21h tarif 10€  
(en vente au tabac presse  
et à la boulangerie de Jarcieu)

**GRATUIT**

Samedi 13 juillet  
**GRAND FEU D'ARTIFICE & FLASH MOB**  
Défilé à 21h15, rendez-vous à 21h à la gare de  
Beaurepaire. Flash Mob organisé par l'Harmonie  
Echo de la Valloire à 21h45.  
Grand feu d'artifice sur le thème la vie associative à 22h30, suivi  
du bal populaire de 23h à 2h

**Les Nuits de Montseveroux**  
46<sup>e</sup> Festival

18/22  
Juillet  
2013

Bulgarie (Danse)  
Lettonie (Danse)  
Brésil (Danse)  
Chine (Musique)  
France (Danse)

orelv.org

30<sup>e</sup> Salon peinture et artisanat du 14 au 28 juillet 2013



**Le Tour de France 100**

**TOUR DE France**  
15<sup>e</sup> ETAPE DIMANCHE  
14 JUILLET

principales villes traversées :  
Givors, Saint-Romain-en-Gal, Vien-  
ne, Eyzin-Pinet, Cour-et-Buis, **Beaurepaire (le  
matin certaines routes seront coupées)**,  
Hauterives, Romans-sur-Isère, Bourg-de-Péage,  
Montélier, Crest, Nyons, Mirabel-aux-Baronnies,  
Vaison-la-Romaine, Malaucène, Bédoin.

**RESTAURANT LE CHANDELIER**  
35 route de Grenoble 38260 PAJAY

**DIMANCHE 21 JUILLET**  
**Côte de boeuf**  
**DIMANCHE 18 AOUT**  
**Truitelles**

Renseignements ET réservations  
04 74 84 66 67



**LES ETES DE MARNANS**

1<sup>er</sup> juillet au 30 août 2013

**EXPOSITION ARTS PLASTIQUES**

Rezza SARRAFI - Jean GUERRERO - Joseph Paul MESSINA  
Alain Noël MARY - Daniel BERANGER - Salvatore GRECO

**PROGRAMME MUSICAL**

Vendredi 12 juillet, à 20 h. 30 sur la place du Prieuré  
Concert Gratuit

**QUARTET Christian Mille** - Violoniste  
Soirée Stéphane Grappelli

Dimanche 28 juillet, à 17 h. en l'Abbatiale

**Grand Show des BEST OFF**

Ténor : Franck Colyn - Cécile de Méritens - Crooner : Tony Tabbi  
Gilles Pellegrini et son Orchestre

Dimanche 11 août, à 18 h. en l'Abbatiale

**PASCAL DANEL** avec Choriste et Musiciens  
Tous ses grands succès

Dimanche 25 août, à 16 h. en l'Abbatiale

**Ensemble FUEGO DE RUMBA**  
et ses Danseuses Espagnoles

Samedi 31 août, à 17 h. en l'Abbatiale

**Concert du Festival BERLIOZ**

Exposition libre tous les jours de 14 heures 30 à 19 heures. (Sauf les jours de Concert)  
Tél. 04 76 35 22 21 - 06 08 22 70 61

**Cet été**  
**22 sites naturels**  
**exceptionnels**  
**vous attendent**

Du 1<sup>er</sup> juin  
au 15 sept

• Accès libre  
• Visites gratuites avec des guides-nature  
• Animations

Sites et visites  
04 76 00 36 37  
www.isere.fr

isère  
Département de l'Isère

• Peinture : sur les pas des peintres célèbres  
• Photos : découverte des affords et technique photographique  
• Agriculture locale : découverte de l'agriculture avec un éleveur  
• Géologie : découverte des mers fossiles.

**A.C.C.A.**  
St BARTHELEMY  
Samedi 27 et  
dimanche 28 juillet

**Vers le stade**  
**BALL TRAP**

Samedi 27 juillet 2013 :

À partir de 15h +  
**TIR NOCTURNE**

Le soir grenouilles

Dimanche 28 juillet :

Planches spéciales 10h coupes  
des Présidents

À midi moules/frites

Renseignements 06/26/21/05/72

Restauration

Nombreux prix et Coupes



**ETAT CIVIL**

le 21 mai 2013

Madame Louise Augustine PITTNER veuve ORTUNO est décédée à l'âge de 99 ans

Toute notre sympathie à la famille

